

AVENANT

À LA CONVENTION D'APPLICATION
Signée le 22 février 2023

RELATIVE AU PROGRAMME DE DOUBLE-DIPLOME

Master en « Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales » (LLCER), parcours « Tradaptation : Sous-titrage et Doublage des productions cinématographiques et audio-visuelles (TSD) » d'Université Côte d'Azur ;

Laurea Magistrale in "Lingue Moderne e Traduzione per le Relazioni Internazionali : curriculum occidentale" (LMTRI) de l'Université de Palerme.

entre

Université Côte d'Azur (Nice, France)

Représentée par le Président, Monsieur le Professeur Jeanick BRISSWALTER

Pour le compte de l'Ecole Universitaire de Recherches Arts et Humanités

et

Università degli Studi di Palermo

Représentée par il Rettore, Monsieur le Professeur Massimo MIDIRI

Ci-après appelées individuellement par « partenaire » et collectivement par « partenaires ». Les parties conviennent de ce qui suit :

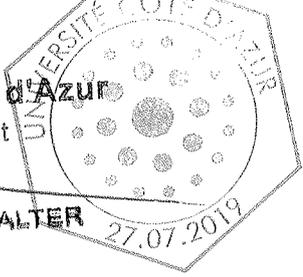
Article 1

La convention signée en date du 22 février 2023 est modifiée comme le prévoit son article 8 alinéa 2.

Les parties conviennent de modifier l'article 8 alinéa 1 de la convention d'application relative au programme de double-diplôme comme il suit : « La présente convention est établie pour une durée de 3 ans et couvrira les années 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025. » et, au sein de la même convention relative au programme de double diplôme, de remplacer, dans l'Article 3, le référent académique pour l'Università degli Studi di Palermo : Marie-Denise SCLAFANI, Maître de Conférence.

Tous les articles et alinéas de la convention initiale qui ne sont pas modifiés par le présent avenant demeurent inchangés, étant entendu par ailleurs que le présent avenant fait partie intégrante de la convention initiale et forme avec elle un tout indivisible.

En foi de quoi, les partenaires ont signé cet avenant, en langue italienne et en langue française, en double exemplaire.

<p>Pour l'Università Degli Studi di Palermo</p> <p>Il Rettore :</p>   <p>Pr. Massimo MIDIRI</p>	<p>Pour Université Côte d'Azur</p> <p>20/1/2025 Le Président :</p> <p>Université Côte d'Azur Le Président</p>   <p>Pr. Jeanick BRISSWALTER</p>
--	--